

celui des anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale dépasse les 70 ans; et les anciens combattants de la guerre de Corée atteignent maintenant la soixantaine. Ainsi, il ne nous reste plus que quelques années pour montrer à ceux qui ont défendu la patrie que nous nous souvenons d'eux, en faisant en sorte qu'eux et leurs conjoints survivants vivent les quelques années qui leur restent dans la dignité et le confort.

Le Comité tient à saluer le travail assidu des membres du Sous-comité et à remercier les représentants des organisations d'anciens combattants et du public en général qui ont témoigné devant le Sous-comité et lui ont prodigué des conseils. Nous souhaitons également exprimer notre gratitude envers M. Denis Bouffard, greffier du Sous-comité, M^{lle} Laura Fox, adjointe administrative, M^{me} Marie Claire Jak, et M. Grant Purves, attaché de recherche du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement, qui nous ont beaucoup aidé dans l'étude de ces questions et dans la rédaction du rapport.